



Assurer le rôle d'équipier de seconde intervention incendie



Durée

14.00 Heures
2 Jours



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Toute personne désignée par l'établissement conformément à la règle R6.

Référence

STD-INCSI52

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit pouvoir mettre en oeuvre les moyens de secours de l'entreprise dans l'attente des sapeurs-pompiers.

Contenu

Législation et réglementation

- Code du travail
- Installations classées
- Règles techniques APSAD

Mécanisme de la combustion

- Définitions
- Développement des incendies
- Comportement au feu des matériaux

Agents extincteurs

- Liquides
- Solides
- Gazeux

Les risques de l'entreprise

- Activités
- Les diverses sources d'alimentation en énergie : électrique, gaz, chauffage

Les consignes

- Généralités
- Particulières
- Spéciales

Equipements de protection

- Individuel
- collectif

Matériel d'intervention

- Extincteurs
- Robinet d'Incendie Armé
- Poteau d'Incendie
- Bouche d'Incendie

Détection automatique d'incendie

- Tableau de régularisation
- Différents types de détecteurs
- Asservissements

Extinction automatique à eau

- Sources d'eau
- Postes
- Réseau

Extinction automatique à gaz

- CO2
- Halons

Rappels de secourisme

Applications pratiques

- Mise en oeuvre sur feux réels des extincteurs manuels, extincteurs sur roues, robinets incendie armés et du matériel sur bouches ou poteaux incendie.



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Qualification Intervenant (e)(s)

Formateur spécialisé dans la lutte contre l'incendie.



Moyens pédagogiques

- Exposé didactique
- Mise en oeuvre sur feux réels des extincteurs manuels, extincteurs sur roues, robinets incendie armés et du matériel sur bouches ou poteaux incendie.



Modalités d'évaluation

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)